



Paris, le 13 février 2019

Assistants médicaux : les propositions des médecins

Les syndicats représentant toutes les générations de médecins et d'étudiants en médecine se sont réunis ce mercredi 13 février et ont analysé le problème de l'accès aux soins dans le pays.

Ils partagent tous l'objectif de permettre à tous les patients d'avoir un médecin traitant, et d'accéder à un médecin spécialiste dans des délais raisonnables. Ils sont déterminés à rechercher collectivement tous les moyens nécessaires pour atteindre cet objectif dans les meilleurs délais.

La mise en place des assistants médicaux est un de ces moyens, parmi d'autres. Les syndicats demandent que l'Assurance Maladie s'engage à accompagner financièrement les médecins qui souhaitent avoir un assistant médical dans leur cabinet.

Les syndicats médicaux ont convenu des conditions suivantes pour cet accompagnement :

- L'exercice médical doit être coordonné, sous toutes les formes de coordination, sans modèle unique.
- Le financement de l'assistant médical doit prendre en compte les contraintes immobilières et la formation des assistants. Il doit être pérenne.
- Les indicateurs retenus sont :
 - o pour les médecins généralistes, le nombre de patients médecins traitants pris en charge, en priorisant les patients en ALD ou les patients de plus de 70 ans qui ne trouvent pas de médecin traitant
 - o pour les médecins des autres spécialités, la file active des patients vus dans l'année.

- Un observatoire du suivi du déploiement des assistants médicaux doit être mis en place conjointement avec les représentants des médecins et la CNAM, afin de pouvoir ajuster cette mesure pour en optimiser l'impact auprès de la population.

Les syndicats médicaux représentatifs et les structures représentant les jeunes médecins sont conscients de l'enjeu de cette négociation. Ils attendent du gouvernement et de la CNAM une réponse à la hauteur des difficultés actuelles.

Clara BONNAVION - Présidente de l'ANEMF - 06.50.38.64.94

Gabriel SAIYDOUN - Président du CNJC - presidentcnjc@gmail.com

Jean-Paul ORTIZ - Président de la CSMF - 06.07.86.08.83

Jean-Paul HAMON - Président de la FMF - 06.60.62.00.67

Lucie GARCIN - Présidente de l'ISNAR-IMG - 06.73.07.53.01

Antoine REYDELLET - Président de l'ISNI - 06.59.50.46.61

Emanuel LOEB - Président de Jeunes Médecins – 06.50.93.64.60

Jacques BATTISTONI - Président de MG France - 06.62. 61.09.99

Yannick SCHMITT - Président de ReAGJIR - 06.81.66.46.93

Philippe VERMESCH - Président du SML - 06.09.55.77.24

Sayaka OGUCHI - Présidente du SNJMG - 07.61.99.39.22